

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : CONVENTION ENTRE LA VILLE DE GEX ET L'ASSOCIATION « CULTURES ET CINÉMAS » A L'OCCASION DU FESTIVAL DES CINQ CONTINENTS (7.5)

L'an deux mille vingt-deux, le 05 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **26 août 2022**
Date d'affichage de la convocation : **26 août 2022**

Présents : Monsieur DUNAND (maire), Mesdames COURT, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENNINGK, IVANEZ (adjoints), Mesdames CETTIER, COSSARD, DA SILVA DIAMANTINO, GIET, LUZZI, HUSSON, VUILLIOT, GARNIER-SIMON et Messieurs ROBBEZ, SIGAUD, PELLETIER, MAZET, MOLINAS, DUBOUT, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme GILLET donne pouvoir à Mme COURT,
M. DESAY donne pouvoir à Mme COSSARD,
Mme ASSENARE donne pouvoir à Mme ZELLER,
M. CADOUX donne pouvoir à Mme GIET,
M. DANGUY donne pouvoir à Mme HUSSON,
M. VAN VAEREMBERG donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,
M. LEVITRE donne pouvoir à M. ROBBEZ,
Mme MARTINOD donne pouvoir à Mme CETTIER,
M. DUVILLARD donne pouvoir M. DUNAND,
M. JUILLARD donne pouvoir à M. DUBOUT.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU le budget 2022,

VU la note de synthèse,

CONSIDÉRANT que l'association Cultures et Cinémas organise la 17^{ème} édition du festival de cinéma des Cinq Continents, celui-ci ayant pour objectifs de faire découvrir des films en provenance du monde entier et de traiter des sujets majeurs de la société,

CONSIDÉRANT que cet événement, basé principalement à Ferney-Voltaire, est également mis en place dans les communes de Divonne-les-Bains, Saint-Genis-Pouilly, Carouge et Versoix,

CONSIDÉRANT que l'association souhaite maintenir le partenariat mis en place depuis 2016 avec la Ville de Gex,

CONSIDÉRANT qu'il convient de définir les rapports entre la ville de Gex et l'association Cultures et Cinémas dans le cadre du Festival de Cinéma des Cinq Continents,

CONSIDÉRANT la convention qui lui a été présentée pour la période du 23 septembre au 2 octobre 2022,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention à passer avec l'association Cultures et Cinémas dans le cadre du Festival de Cinéma des Cinq Continents, telle qu'annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le maire ou un adjoint délégué à signer ladite convention et tous documents s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, ont signé au registre les membres présents.

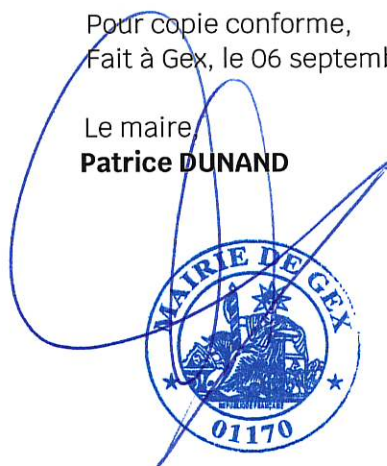
Envoyé en préfecture le 08/09/2022
Reçu en préfecture le 08/09/2022
Affiché le 
ID : 001-210101739-20220906-2022_084_DEL-DE

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 06 septembre 2022.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 08 septembre 2022 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 08 septembre 2022.